

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 21 octobre 2015 portant désignation des  
membres du conseil d'administration et du commissaire du  
Gouvernement de l'Institut de la formation en cours de  
carrière**

**A.Gt 22-10-2020**

**M.B. 05-11-2020**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière, notamment ses articles 31, 36, 44 et 48 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 octobre 2015 portant désignation des membres du conseil d'administration et du commissaire du Gouvernement de l'institut de la formation en cours de carrière ;

Considérant le courrier du Secrétariat général de l'enseignement catholique du 8 septembre 2020 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 2, 3<sup>o</sup>, c), de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 octobre 2015 portant désignation des membres du conseil d'administration et du commissaire du Gouvernement de l'Institut de la formation en cours de carrière, la modification suivante est apportée :

- les mots «Mme Monika VERHELST» sont remplacés par les mots «M. François TOLLET».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 3.** - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 octobre 2020.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR